

2023/24 FR

Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2023-2024

Itinéraire candidat :
*AROMAS ITINERARIUM SALUTIS – La Route Européenne
des Pharmacies Historiques et des Jardins Médicinaux*

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2023-2024**

Rapport d'expert indépendant

**Aromas Itinerarium Salutis - La Route Européenne des
Pharmacies Historiques et des Jardins Médicinaux**

*Informations sur l'auteur :
Antonio Vizcaíno Estevan
Université de Valence*

** Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif	5
2. Introduction.....	7
3. Corps de l'évaluation.....	8
3.1 Thème de l'itinéraire culturel	8
3.2 Liste des priorités d'action	11
3.3 Réseau de l'itinéraire culturel	18
3.4 Outils de communication	24
4. Conclusions et recommandations	26
5. Liste des Références	31
6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau	32
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert	35
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux.....	43

1. Sommaire Exécutif

Ce rapport présente les résultats de la demande de certification d'Aromas Itinerarium Salutis – La Route européenne des pharmacies historiques et des jardins médicinaux. Le rapport a été réalisé grâce à : 1) l'analyse de la documentation fournie par l'équipe technique conformément aux paramètres établis par l'APE ; 2) l'organisation d'entretiens en ligne avec différents membres du réseau (Espagne, Italie, Portugal, Croatie et Roumanie) ; 3) une visite de terrain de trois jours à Rome (Italie), dans le cadre de la présentation du "*Percorso dello Speziale*", qui intègre plusieurs destinations significatives de l'itinéraire.

Aromas est une proposition basée sur des approches conceptuelles et structurelles solides. Le thème - Pharmacies historiques et jardins médicinaux - est pertinent non seulement en raison de son caractère novateur dans le cadre du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, mais aussi parce qu'il traite d'un patrimoine et d'une mémoire fragiles qui ont souffert de la désintégration et ont souvent été laissés à l'écart de la recherche, de la conservation et de la diffusion publique.

L'itinéraire comprend deux contextes géographiques et culturels principaux. D'une part, l'axe Espagne-Portugal-Italie, qui est bien représenté dans le programme et à la tête des projets ; d'autre part, la zone des Balkans – Croatie, Bosnie-Herzégovine et Roumanie –, dont la présence n'est pas aussi courante dans le programme et qu'il convient de mettre en évidence. En ce sens, le projet s'engage dans la décentralisation et la rotation des responsabilités à travers une structure institutionnelle et juridique qui semble plus qu'adéquate pour son développement.

L'un des points forts du projet est la définition et l'application de protocoles rigoureux dans différents domaines (analyse physico-chimique, conservation préventive, catalogage), ce qui permettra sans aucun doute la mise en place de normes de qualité pour le réseau.

D'un point de vue financier, la proposition fonctionne bien jusqu'à présent, et l'équipe technique fait preuve d'une capacité évidente de planification et de perspectives d'avenir, puisqu'elle postule à différentes modalités d'appels à projets européens et de subventions de fondations internationales.

L'un des principaux défis du projet est d'étendre le réseau de destinations visitables et de pays membres. Cette limitation initiale est compréhensible compte tenu de la nature naissante de l'itinéraire et de la nature même du patrimoine qu'il aborde - un patrimoine fragmenté. Cependant, l'unité technique s'efforce d'élargir le nombre de ses membres à la fois dans le contexte européen et sur d'autres continents.

En résumé, Aromas Itinerarium Salutis est un projet bien conçu, avec de nombreuses possibilités de développement et, sans aucun doute, pertinent pour le type de patrimoine qu'il propose de récupérer, d'étudier et de diffuser.

Sommaire des conclusions de l'expert

	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	

2. Introduction

Aromas Itinerarium Salutis (que l'on nommera ici AIS) est une proposition prometteuse qui est candidate à la certification des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Le projet aborde un thème pertinent : les pharmacies historiques et les jardins médicinaux, un sujet qui n'a pas été abordé jusqu'à présent dans le cadre du programme. Cette négligence peut d'ailleurs être étendue à un contexte plus général, car le patrimoine lié à la *materia medica* n'a pas reçu la considération qu'il mérite dans le contexte européen et, par conséquent, une grande partie de ce patrimoine s'est dispersée ou a disparu. La proposition est donc très pertinente puisqu'elle vise à travailler avec un patrimoine extrêmement fragile qui a besoin d'être préservé de toute urgence.

Ce qui est intéressant à cet égard, c'est que l'AIS propose d'aborder ce patrimoine et les connaissances qui y sont associées par le biais d'une construction scientifique, juridique et financière bien définie. En effet, l'un des aspects les plus importants à souligner est qu'elle part d'une structure de travail et de gestion très claire. Pour ce faire, le réseau s'appuie notamment sur un répertoire de protocoles applicables à différents domaines : la conservation du patrimoine pharmaceutique fragile, sa recherche et sa catégorisation, ainsi que sa gestion et sa diffusion. Ces protocoles, issus d'une trajectoire consolidée des équipes professionnelles impliquées dans le projet, permettent de concevoir une action coordonnée et d'adhérer à des normes partagées entre les différents membres du réseau. Cependant, certains domaines, tels que les activités culturelles et éducatives pour les jeunes, ont encore besoin d'être renforcés.

La proposition d'AIS s'articule notamment autour de plusieurs précédents de projets de recherche et de valorisation de sites patrimoniaux en lien avec le thème. Fort de ces expériences antérieures, le projet d'itinéraire a été formalisé par la création d'une association fin 2021 et a été ratifié en mai 2022.

Au moment de la soumission de la documentation, le projet comptait 20 membres de nature différente (musées, universités, autorités locales, institutions culturelles, centres de recherche, associations) issus de 7 pays, tous membres du Conseil de l'Europe : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Italie, Portugal, Roumanie, Espagne et Suisse. Cependant, au moment de la rédaction de ce rapport, le nombre de membres et de pays impliqués a augmenté et devrait continuer à augmenter dans les mois à venir, à la fois dans le cadre européen et sur d'autres continents. D'une manière générale, l'AIS se présente comme un itinéraire global qui relie des espaces significatifs liés au patrimoine et à la mémoire de la *materia medica*, mais en même temps, il s'efforce de générer des développements spécifiques au niveau local-régional. En d'autres termes, le réseau conçoit différents niveaux d'itinéraires dans le but d'offrir aux visiteurs diverses options : des itinéraires locaux aux itinéraires transnationaux.

Tout cela suit une structure cohérente en termes conceptuels et structurels. En ce sens, le projet dispose d'un cadre juridique et institutionnel approprié pour atteindre les objectifs fixés dans les statuts : l'Assemblée Générale en tant qu'organe représentatif des membres et des bienfaiteurs ; le Conseil d'Administration en tant qu'organe directeur ; le Comité scientifique international, chargé de veiller à la rigueur scientifique et au respect des principes et des valeurs de l'association ; et le bureau de gestion technique, chargé de la gestion administrative de l'association. Le bureau est situé à l'université de Valence, à Valence, en Espagne.

En résumé, l'AIS dispose d'une structure solide, mais a besoin de temps pour consolider le réseau qui est en cours de développement. À l'heure actuelle, le réseau a besoin de s'agrandir avec plus de membres et de destinations, mais, comme mentionné ci-dessus, la proposition actuelle est prometteuse.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

La proposition est claire dans sa définition thématique : son objet d'étude est constitué par les pharmacies historiques et les jardins médicinaux, qui sont des espaces emblématiques de la tradition pharmaceutique européenne depuis le Moyen Âge. Cependant, comme le souligne à juste titre l'unité technique, la réalité de la *materia medica* - concept qui englobe le patrimoine et la mémoire associés à la tradition de la pharmacopée - s'étend au-delà de ces espaces. En effet, le sujet est plus complexe, et c'est là tout son intérêt, car il combine différentes formes de patrimoine. C'est-à-dire que le patrimoine est conçu dans une perspective transversale et intégrative.

D'une part, l'itinéraire accorde une place évidente au patrimoine culturel, tant immobilier (pharmacies et jardins, qu'ils soient religieux – monastères, couvents – ou laïcs – apothicaires –) que mobilier (meubles, récipients pour les produits, outils de travail, machines de production, livres de pharmacologie, livres d'enregistrement, etc.).

D'autre part, il fait appel au patrimoine naturel, car les produits pharmacopée étaient en grande partie fabriqués avec des ingrédients naturels (plantes aromatiques, épices, etc.), ce qui permet d'établir des liens avec les espaces naturels, depuis les jardins médicinaux et les vergers cultivés dans les monastères et les couvents, en passant par les jardins botaniques à vocation scientifique, jusqu'aux zones montagneuses situées à proximité des espaces de production.

Enfin, la candidature met également en avant le patrimoine immatériel, en particulier les connaissances associées à la création de remèdes pour traiter toutes sortes d'affections et de maladies, tant au stade préindustriel qu'industriel. Cette mémoire, peut-être l'élément le plus fragile de ce patrimoine délicat, reste encore vivante dans certains endroits – alors que dans d'autres cas, elle peut être retracée à travers des livres et des documents – et il est urgent de ne pas la laisser s'éteindre.

En effet, comme mentionné dans l'introduction, le patrimoine *materia medica* est particulièrement sensible dans toutes ses manifestations. Il convient de noter que, de manière générale, il n'y a pas eu d'intérêt manifeste pour sa récupération, surtout si on le compare à d'autres types de patrimoine plus reconnus. Cela a conduit à la dispersion, voire à la destruction d'une partie importante du patrimoine pharmaceutique, surtout dans le contexte de la mise à jour et de la modernisation de l'industrie pharmaceutique, sans parler de la perte de connaissances qui y est associée, c'est-à-dire du patrimoine immatériel. En outre, la conservation de ce patrimoine est complexe en soi, car il est constitué de matériaux très divers qui requièrent des conditions et des critères de conservation différents : le bois pour le mobilier, le verre, la céramique et le métal pour les récipients et les outils de travail, le papier pour les livres de pharmacopée et la documentation administrative, et surtout les restes organiques et inorganiques des produits pharmacologiques.

En effet, il n'y a pas beaucoup d'endroits en Europe qui préservent pleinement les espaces et les collections de cette typologie. La proposition de l'AIS est donc très pertinente, car elle vise à identifier, récupérer, rechercher, conserver et diffuser ce qui existe encore. Ainsi, le réseau comprend déjà des musées, des espaces patrimoniaux et des centres de recherche de référence dans le contexte européen, tels que la *Spezieria* de Santa Maria della Scala à Rome, le musée de la santé et de la pharmacie à Lisbonne, le musée de la pharmacie hispanique à Madrid, les musées de la pharmacie à Sarajevo et Cluj-Napoca, ou encore la bibliothèque historique de la pharmacie suisse à Berne.

D'autre part, bien que le projet s'inscrive dans une vision européenne (le sous-titre accompagnant le nom est "La route européenne des pharmacies historiques et des jardins

médicinaux"), le thème choisi a une projection universelle puisque les traditions pharmaceutiques existent dans tous les coins de la planète, bien qu'elles aient développé des structures et des processus différents. La proposition est donc suffisamment flexible pour intégrer d'autres membres et destinations au-delà du contexte européen. De fait, et c'est ce que soulignent les responsables de l'itinéraire, cette extension extra-européenne impliquerait un renforcement sémantique de l'itinéraire. En effet, la tradition européenne est indissociable de territoires tels que le continent asiatique, l'Afrique du Nord ou l'Amérique, non seulement parce qu'ils ont été les principaux fournisseurs d'épices et d'autres ressources essentielles pour la *materia medica*, mais aussi en raison de l'influence et de l'échange de connaissances avec d'autres traditions bien enracinées, telles que la tradition islamique. Le projet ouvre donc la voie à des connexions territoriales d'un grand intérêt pour un projet d'itinéraire du Conseil de l'Europe. En effet, des négociations sont en cours pour l'incorporation de la Chine au sein de l'itinéraire, ce qui, d'une part, renforcerait le sens thématique de la proposition mais aussi, d'autre part, aurait un impact sur le potentiel de ces projets à articuler de nouvelles relations culturelles mais aussi diplomatiques avec des pays d'autres continents.

Enfin, il convient de noter que le nom de l'itinéraire n'est peut-être pas tout à fait éclairant, bien qu'il soit suggestif : Aromas Itinerarium Salutis met en avant des concepts qui, étant en latin, sont compréhensibles dans la plupart des langues européennes et qui sont liés à l'arôme, à la santé et, bien sûr, à la notion d'itinéraire. Bien que ces trois concepts ne véhiculent pas immédiatement le thème spécifique – contrairement au sous-titre – le choix n'est pas arbitraire : comme l'ont expliqué les coordinateurs du projet dans l'un des entretiens, la *materia medica* a des traditions lexicales diverses (telles que les "spezierie" italiennes, qui n'ont pas de traduction littérale dans de nombreuses langues, ou des termes tels que pharmacies, apothicaires, drogueries, etc.), ils ont donc choisi d'introduire des concepts plus généraux et plus souples qui serviraient de parapluie à cette grande diversité de catégories sémantiques.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Comme le précise le rapport, le projet accorde une attention particulière aux pharmacies et aux jardins médicinaux en Europe à partir du XV^e siècle. En d'autres termes, son cadre temporel se limite principalement à la période allant de la fin de l'époque médiévale au début du XXI^e siècle. Près de six siècles d'histoire où se dessinent des continuités, mais aussi des ruptures et des transformations.

La délimitation de cette vaste période semble scientifiquement cohérente car elle est liée à deux événements significatifs d'une grande importance pour l'histoire sociale, économique, politique, culturelle et artistique de l'Europe : l'ouverture de nouvelles routes commerciales avec l'Orient et la conquête de l'Amérique. Il ne s'agit pas d'événements isolés, mais de processus prolongés. Cependant, leur impact sur la *materia medica* a été considérable, car ils ont apporté de nouvelles connaissances, de nouveaux matériaux et de nouveaux produits. L'association avec des événements historiques reconnaissables favorise l'itinéraire en permettant de le situer facilement en termes chronologiques et culturels. En même temps, il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'un itinéraire basé uniquement sur des événements historiques, mais sur des aspects beaucoup plus quotidiens et universels tels que les soins, la santé ou le bien-être.

Toutefois, la proposition n'est pas fermée à l'inclusion d'autres périodes historiques antérieures au XV^e siècle. À cet égard, l'une des destinations intégrées à l'itinéraire local de la ville de Rome est le *Parco Colosseo*, le site archéologique qui englobe le Colisée, les Forums impériaux et la colline du Palatin. La raison de cette inclusion est l'identification dans cette zone des *horrea pipetaria*, les entrepôts d'épices du forum. Il s'agit d'un espace d'une grande valeur symbolique, car il témoigne d'une tradition de commerce et de manipulation des épices depuis l'Antiquité. Ce n'est pas un hasard si le *Nobile Collegio Chimico Farmaceutico*, qui fait également partie du réseau, se trouve à quelques mètres de cet endroit. De même, il est

possible d'inclure Israël dans l'itinéraire en tant que point de connexion historique entre la Méditerranée et l'Asie.

Cette relative flexibilité temporelle est opportune car elle permet de mieux comprendre la tradition européenne de la *materia medica*. En effet, cette tradition ne peut être appréhendée sans le substrat de l'Antiquité ou les apports des traditions islamiques et juives.

En résumé, l'itinéraire propose un cadre spécifique et cohérent pour encadrer le patrimoine et la mémoire de son objet d'étude ; mais en même temps, il permet quelques incursions temporelles dans des passés plus lointains pour renforcer le récit historique et incorporer de nouvelles typologies d'espaces et d'éléments patrimoniaux.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Le rapport fourni par l'unité technique met en évidence une vision claire du cadre des valeurs du Conseil de l'Europe ainsi que des conventions et accords exprimés par d'autres organisations internationales. Le texte révèle un effort pour relier ces valeurs aux fondements conceptuels du projet et à ses objectifs à moyen et long terme. Ces liens sont orientés vers trois domaines principaux.

Le premier concerne les droits sociaux et culturels, à savoir le droit à la participation à la culture et la prévention, par le biais de la culture, des différentes formes d'exclusion – fondées sur le sexe, la race, l'âge, le statut social, le niveau d'éducation, etc. – et comment, par l'accès à la culture, on peut contribuer à construire des processus d'empathie, de paix et de sécurité. Ces principes sont applicables à pratiquement tous les projets de cette nature et concernent davantage la gestion du projet que son thème spécifique. En d'autres termes, le thème du projet en soi n'aborde pas les questions liées à l'inégalité, à la discrimination, à la prévention des conflits ou à la réconciliation au sens strict, mais il existe un lien conceptuel qui présente un grand potentiel d'un point de vue discursif. L'AIS attire l'attention sur un patrimoine qui évoque un aspect fondamental de l'histoire de l'humanité, un aspect qui a été – et est encore – crucial pour la survie : les soins, la santé et la recherche du bien-être. Il s'agit donc d'une question très humaine et universellement pertinente. En outre, cette *materia medica*, dans le contexte européen, résulte de l'amalgame de nombreuses traditions (zone méditerranéenne, zone balkanique, Europe du Nord, Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie, Amérique) et, par conséquent, de nombreuses rencontres culturelles, permettant des connexions entre différents territoires. Ainsi, le thème et la manière dont il est abordé démontrent que l'AIS a le potentiel de devenir un projet inclusif lié à des valeurs partagées à la fois dans le contexte européen et dans d'autres territoires. Ceci est important car il s'agit de comprendre le patrimoine comme un lieu de rencontre, comme un espace de dialogue.

Le deuxième domaine dans lequel les liens entre le projet et le cadre de valeurs du Conseil de l'Europe sont évidents est plus spécifiquement lié à son thème : la durabilité environnementale. L'un des objectifs du projet est de promouvoir la récupération des jardins médicinaux et d'activer ou de réactiver les développements économiques locaux par le biais d'une production durable de médicaments, de cosmétiques et d'aliments. Cela fait directement appel à certains principes et règlements internationaux sur l'environnement, tels que la DNSH, les ODD de l'Agenda 2030, le Pacte vert pour l'Europe, la stratégie de l'UE sur la biodiversité pour 2030, l'Agenda Habitat III ou la Stratégie pour l'économie circulaire. Ces principes sont également liés aux droits économiques associés au développement d'un tourisme culturel durable.

Le troisième domaine, qui existe intrinsèquement – ou devrait exister – dans tout projet candidat à la certification du Conseil de l'Europe, concerne la conformité avec les conventions internationales sur le patrimoine. Dans ce cas précis, il s'agit de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (2003).

En résumé, l'AIS est construit en se basant clairement sur les principes et les valeurs du Conseil de l'Europe et d'autres organismes internationaux. Le lien avec ces principes est établi dans certains cas par le thème de l'itinéraire, et dans d'autres cas par l'approche conceptuelle

et éthique du projet. Il s'agit donc d'un point de départ solide, mais il sera important d'évaluer à l'avenir, au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, si cette position est réellement appliquée ou si elle reste une simple déclaration d'intentions. Pour l'instant, certaines des initiatives entreprises (récupération d'espaces verts, accords avec des entreprises et des fondations qui adhèrent à des principes éthiques de durabilité, etc.) semblent aller dans cette direction.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

L'analyse de la documentation fournie, associée aux entretiens menés à la fois pendant le travail sur le terrain et les sessions en ligne, met en évidence la principale force de l'AIS, qui est, précisément, la coopération.

Le projet a conçu un cadre solide pour s'assurer que tous les membres de l'itinéraire adhèrent aux mêmes normes lorsqu'ils abordent l'objet d'étude sous ses différentes facettes. Il convient de souligner les efforts déployés pour élaborer une série de protocoles obligatoires au sein du réseau. Ces protocoles spécifient des critères scientifiques et techniques et des bonnes pratiques, résultant des expériences antérieures de certaines des entités composant le réseau, et sont appliqués dans différents domaines :

1. Études physico-chimiques : L'expérience d'un projet de recherche à Santa Maria della Scala (Rome) a permis d'élaborer des normes d'analyse qui sont actuellement appliquées aux sites conservant des collections pharmaceutiques.
2. Conservation préventive : Le projet développe un logiciel d'intelligence artificielle pour la conservation préventive de ce patrimoine, en collaboration avec l'université Pablo Olavide de Séville. L'objectif est d'anticiper la détérioration des collections qui, comme nous l'avons déjà mentionné, sont particulièrement fragiles en raison de la diversité des matériaux.
3. Catalogage : Une contribution importante du projet est la création (en cours) d'un thésaurus international sur la *materia medica*, visant à faire converger les matériaux et les connaissances dispersés, à unifier les concepts, les méthodes de catalogage et, surtout, à faciliter l'accès à l'information.
4. Diffusion : La mise en œuvre de la réalité virtuelle est envisagée comme une ressource éducative très puissante pour le réseau. Le choix de ce format est lié aux nombreuses absences et pertes subies par ce patrimoine, ainsi qu'aux possibilités de restauration offertes par la virtualité.

Les protocoles sont essentiels pour un projet transnational, car ils permettent d'équilibrer les inégalités entre les différents territoires. Étant donné que tous les membres ne partent pas du même stade de développement, l'établissement d'une feuille de route commune permet à ceux qui ont moins d'expérience de s'appuyer sur des normes solides, grâce à l'expérience antérieure des autres. De plus, le projet requiert des expertises diverses (recherche, conservation, diffusion), ce qui permet à tous les membres d'exceller dans un domaine et d'apporter ainsi leurs connaissances. Ainsi, les lacunes des uns sont complétées par les expériences des autres, et vice versa. Cet échange ne se fait pas seulement en termes d'expérience, mais aussi d'infrastructure. Par exemple, les centres de recherche dotés de laboratoires analysent des échantillons provenant d'institutions qui n'ont pas les moyens d'effectuer elles-mêmes des analyses physico-chimiques – comme les couvents qui manquent de ressources ou d'infrastructures pour la recherche – tandis que ces entités fournissent des collections patrimoniales qui font défaut aux centres de recherche, élargissant ainsi leur champ d'études scientifiques. En outre, comme le souligne l'unité technique, des échanges d'espèces végétales entre entités ont lieu, par exemple entre le couvent de Santa Cecilia à Rome et le jardin botanique de l'Universitat de València.

Le partage des expériences et des méthodes de travail est fondamental dans un type de patrimoine tel que la *materia medica*, en raison du manque important d'informations à différents niveaux. De même, le projet sert de point de rencontre pour les individus et les institutions qui travaillent sur le même sujet, mais qui n'étaient pas connectés jusqu'à présent. Le défi pour l'avenir est de maintenir un équilibre entre les capacités et les contributions de chaque partie prenante, répartissant ainsi les responsabilités.

A noter également, dans le cadre de la coopération, que l'unité technique développe un itinéraire pilote transfrontalier entre le Portugal, l'Espagne, l'Andorre et la France, intitulé "Pharmacies vivantes : La route transfrontalière des jardins médicinaux", dans le cadre de l'appel à candidatures Interreg SUDOE 2024 de la Commission européenne. Le projet vise à encourager la coopération transnationale pour la récupération des pharmacies historiques et des jardins médicinaux, en mettant en avant leur potentiel pour répondre à certains des principaux défis auxquels sont confrontées les zones rurales.

En outre, il convient de noter que l'AIS établit des relations avec des itinéraires déjà certifiés par le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Il s'agit notamment d'Iter Vitis, dédié à la culture de la vigne, à la vinification et aux paysages viticoles – Parco Colosseo, qui est en train de rejoindre le réseau AIS, fait partie de l'itinéraire Iter Vitis depuis 2022 – ainsi que de l'itinéraire européen du patrimoine juif et de la Route des Phéniciens. Il serait souhaitable d'étendre ces connexions à d'autres initiatives telles que les Itinéraires de l'héritage al-Andalus, qui concernent l'univers culturel islamique d'Al-Andalus (Espagne). Ces connexions présentent un potentiel important, tant sur le plan thématique qu'en termes de coopération entre les projets dans un même cadre institutionnel.

L'élaboration de normes de travail est particulièrement motivée par le domaine scientifique. En effet, la genèse de l'AIS repose sur un projet de recherche qui a utilisé Santa Maria della Scala à Rome comme étude de cas, en menant des études physico-chimiques pour analyser les matériaux conservés dans certains conteneurs. L'objectif était de créer un protocole scientifique. De cette étude est née l'idée de développer un projet européen qui relierait le patrimoine pharmaceutique européen. Ce n'est pas un hasard si le siège du projet se trouve à l'Université de Valence (Espagne), à l'origine du projet de recherche initial sur l'analyse physico-chimique et la création d'un thésaurus.

Comme l'indique le rapport, le caractère novateur du projet consiste à aborder la *materia medica* dans une perspective pluridisciplinaire. Jusqu'à présent, la recherche impliquait principalement des spécialistes en chimie, en pharmacie et en botanique. Ils proposent désormais une vision plurielle, intégrant les approches et méthodologies de spécialistes en histoire, histoire de l'art, géographie, architecture, études paysagères, biologie, ethnologie, etc. et surtout, appréhendant la *materia medica* dans une perspective patrimoniale, car l'absence de ce point de vue a facilité la perte d'une partie considérable de la culture matérielle et de la mémoire qui lui est associée.

Cette multidisciplinarité se reflète dans la composition du comité scientifique. Celui-ci est composé de 7 membres et il est important de souligner plusieurs aspects : 1) la pluridisciplinarité (spécialistes en histoire de l'art, pharmacie, médecine, musées, patrimoine, conservation) ; 2) la diversité géographique (chaque membre est originaire d'un pays différent : Italie, Suisse, Espagne, Portugal, Bosnie-Herzégovine, Roumanie, Croatie) ; 3) la parité hommes-femmes (4 femmes et 3 hommes). D'après les entretiens, le comité scientifique se réunit en principe deux fois par an – tous les six mois –, en plus des actions spécifiques qu'il peut mettre en place d'une autre manière. Il fonctionne également sur la base d'un règlement de fonctionnement (voir le document "Annexe 2.2.5. Règlement du Comité scientifique") disponible en 7 langues.

Les membres du Comité appartiennent à diverses universités et centres de recherche, dont certains sont renommés dans leur domaine d'étude. C'est le cas de HERCULES - Laboratoire et Institut d'études et de recherches avancées de l'Université d'Évora (Portugal). En outre, l'unité technique prévoit d'établir un réseau des universités liées au projet, fonctionnant indépendamment du Comité scientifique. L'objectif de ce réseau est d'explorer les possibilités

de financement de projets de recherche dans le domaine scientifique et universitaire. Il s'agit sans aucun doute d'une initiative intéressante, bien qu'il faille veiller à éviter les doubles emplois entre les fonctions du Comité scientifique et celles de ce nouveau réseau.

En ce qui concerne la production scientifique, il est important de tenir compte du fait que la formation officielle de l'AIS a eu lieu vers la fin de l'année 2021 et qu'elle a été ratifiée en mai 2022. Cela signifie que la production scientifique officielle de l'itinéraire est nécessairement limitée, ayant à peine deux ans d'existence. Néanmoins, le projet compte déjà quelques publications directement liées à l'AIS (2 publications dans des actes et 1 livre, voir p. 59 du rapport), ainsi qu'un projet de recherche avec un financement régional (Generalitat Valenciana, Espagne, voir p. 25 du rapport). Malgré cette limitation compréhensible, l'expérience de certains membres du réseau semble garantir l'avenir. Comme le montre la documentation fournie (p. 26 et suivantes), l'institution qui abrite le siège de l'itinéraire (l'université de Valence) a développé ou collaboré à plusieurs projets de recherche financés par des fonds publics au cours des trois dernières années et directement liés à l'objet d'étude. En outre, dans le cadre de l'AIS, d'importantes réunions scientifiques axées sur le thème abordé sont en cours de consolidation, en particulier le séminaire international "*The Hygeia Legacy : Pharmacy Museums and Collections in Europe : Heritage, Identity, and Memory*" (L'héritage d'Hygie : Musées et collections de pharmacies en Europe : patrimoine, identité et mémoire) et le premier Symposium européen "*Drugs and Colors in History : from the Past to the Present*" (Drogues et couleurs dans l'histoire : du passé au présent).

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

L'AIS vise à entreprendre une tâche qui mérite d'être reconnue : articuler et créer un cadre commun pour l'étude, la préservation, le catalogage et la diffusion du patrimoine et de la mémoire liés à la *materia medica*.

Comme mentionné, ce travail est pertinent car le patrimoine pharmaceutique souffre d'une grande fragilité, avec de nombreuses collections dispersées et perdues. Il est donc urgent d'établir des critères communs pour prévenir leur perte. La proposition d'AIS pourrait représenter un pas important dans cette direction, en articulant un réseau transnational de territoires, d'institutions et de professionnels dotés de collections, d'infrastructures, de ressources et de connaissances appropriées pour y parvenir.

Le grand défi, qui est en même temps une opportunité, réside dans la mise en valeur d'un patrimoine largement méconnu. En effet, outre la perte importante de collections de pharmacies historiques ou l'abandon de jardins médicinaux, il existe un manque évident de sensibilisation de la société à l'égard de ce type de patrimoine. D'une manière générale, il n'existe pas de destinations ou de collections internationalement reconnues liées au patrimoine pharmaceutique en dehors des cercles spécialisés, contrairement à d'autres typologies de patrimoine – considérez, par exemple, la popularité de thèmes tels que l'architecture Art nouveau, l'art rupestre, la culture du vin ou le monde des Vikings dans le cadre du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cela implique des difficultés dès le départ, car il n'y a pas de sensibilisation sociale préexistante pour assurer l'attraction initiale. Cependant, cette méconnaissance peut devenir une incitation, surtout si l'on considère que le patrimoine pharmaceutique recèle un immense potentiel expérientiel et sensoriel. En effet, ce type de patrimoine fait appel non seulement à la vue, mais aussi à l'odorat, au toucher et au goût, puisqu'il s'agit de substances (herbes, épices, minéraux, etc.) utilisées historiquement à des fins thérapeutiques, rituelles et culinaires. À cela s'ajoute une composante esthétique, puisqu'une part importante des collections pharmaceutiques est constituée d'éléments décoratifs (flacons, récipients, meubles) de belle facture, sans oublier les espaces abritant ces collections (pharmacies historiques, couvents, etc.) et l'iconographie qui y est associée.

En outre, il est essentiel de considérer que, bien que l'itinéraire comprenne des destinations à la fois rurales et urbaines, la nature de ce patrimoine donne une importance significative aux zones rurales. En particulier, les espaces essentiels de la tradition pharmaceutique, tels que les couvents, sont situés en milieu rural. Cela signifie que certaines destinations se situent en dehors des circuits touristiques les plus courants, ce qui, une fois encore, représente à la fois un défi et une opportunité – une opportunité d'expérimenter des modèles de tourisme plus durables, comme expliqué dans la section correspondante. Toutefois, il est essentiel de noter que d'autres destinations du réseau sont intégrées dans des lieux internationalement reconnus et soumis à une pression touristique extrême, comme la ville de Rome.

Il ne fait aucun doute que l'établissement de liens entre ces sites patrimoniaux et la promotion de leur savoir constituent un stimulant pour la récupération de la mémoire et de l'histoire européennes. La *materia medica* constitue un patrimoine européen commun, mais il est également nécessaire de reconnaître les différentes traditions géoculturelles. Jusqu'à présent, au sein de l'AIS, en raison de la composition du réseau, les traditions de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie) et de la région des Balkans (Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Roumanie) sont mises en avant. Dans un avenir proche, il serait souhaitable de diversifier la représentation en y incluant des territoires d'Europe du Nord et, idéalement, des pays d'autres continents historiquement liés au thème de l'itinéraire, comme l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, la Chine ou l'Amérique latine.

Le travail de récupération et de systématisation de la *materia medica* s'accompagne de plusieurs initiatives d'éducation et de sensibilisation dans différents domaines : la recherche et la conservation, avec des événements tels que le premier cours international "Art et sens dans les cultures anciennes" et le séminaire international "L'héritage d'Hygie : Musées et collections de pharmacies en Europe : patrimoine, identité et mémoire" ; la récupération du patrimoine immatériel, avec des propositions telles que le séminaire international "Biodiversité, cosmovision culturelle et médecine traditionnelle" ; et la muséalisation et la diffusion, à travers le premier symposium européen sur "Drogues et couleurs dans l'histoire : du passé au présent", l'événement en ligne "Arômes et musées : Sciences et expériences sensorielles", la réunion "Étude et muséalisation des apothicaires historiques européens à l'ère des humanités numériques", l'inauguration de "*Il percorso dello speciale in Roma*" (l'itinéraire local de Rome dans le cadre du projet AIS), ou les deux éditions de "*Discover Pharmacy Museum*" - une action conjointe sur les réseaux sociaux par divers musées du réseau, dans le contexte de la Journée internationale des musées.

Dans le même ordre d'idées, le projet soutient les approches de conventions importantes, en particulier la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), grâce à la proposition pionnière de créer un thésaurus international sur la *materia medica*. Ce qui manque peut-être dans l'approche structurelle du projet, c'est un lien plus fort avec les conventions internationales qui appellent à l'implication des communautés locales dans la récupération et la gestion du patrimoine, ainsi que le rôle du patrimoine dans l'amélioration de la vie des populations au-delà de la question du développement du tourisme durable. Par exemple, le rapport ne fait pas référence à la Convention de Faro (2005), un document de référence pour étayer la valeur sociale du patrimoine.

D'autre part, il convient de noter que l'unité technique participe, suite à sa constitution en association et à son intention de postuler à la certification du programme des Itinéraires culturels, à des événements de formation par l'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires culturels et l'Institut Européen des Itinéraires Culturels. Plus précisément, le Séminaire de formation pour les candidats à la certification « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » (Luxembourg, juin 2023) et le Forum Consultatif annuel des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (Łódź, septembre 2023).

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

La programmation par l'AIS d'échanges culturels et éducatifs pour les jeunes est probablement un aspect qui reste sous-développé. Il est vrai que la trajectoire officielle du projet est encore limitée – presque deux ans –, mais alors que dans d'autres domaines on peut entrevoir une projection claire et mature, dans le domaine éducatif il semble que les fondations n'ont pas encore été posées, au-delà des initiatives individuelles que certains membres – en particulier les musées – peuvent mener à bien.

Il existe une initiative spécifique, la table ronde "Dialogue entre les jeunes et les langues en Méditerranée", qui a réuni l'AIS et la Route des Phéniciens et qui s'est concentrée sur les échanges culturels entre les jeunes de Sicile et de Valence. Des activités de cette nature peuvent servir d'expérience pilote pour mettre en œuvre des efforts coordonnés dans un avenir proche, visant à encourager de tels dialogues interculturels. Néanmoins, il serait bénéfique pour le réseau de commencer à définir des lignes de travail claires à cet égard, dès le début, en mettant l'accent sur la coopération, tout comme il l'a fait dans d'autres domaines tels que la recherche ou la conservation du patrimoine.

À cet égard, le document "Plan d'action 2023-2026" englobe divers aspects dans ce domaine (p. 5) :

1. Initier une coopération avec des établissements d'enseignement au niveau régional et international et consolider le réseau ;
2. Définir des programmes de pédagogie du patrimoine ;
3. Promouvoir les échanges culturels et éducatifs pour les jeunes Européens, qu'il s'agisse d'expériences de voyage ou de rencontres virtuelles ;
4. Former le personnel des municipalités et des parties prenantes. Activités de formation et de renforcement des capacités pour les opérateurs.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Comme pour la section précédente, le projet doit encore développer une proposition claire concernant le lien entre le thème proposé et la pratique contemporaine de la culture et des arts. Dans la documentation du projet, cette section est définie comme "à venir" et se réfère au programme d'activités triennal prévu.

Il convient de noter, malgré cette lacune initiale, que le thème choisi par l'AIS peut ouvrir la voie à des propositions intéressantes dans le domaine artistique, car deux aspects déjà mentionnés entrent en jeu : la multiplicité des sens (vue, odorat, toucher, goût) et la beauté inhérente à une grande partie de ce patrimoine.

Dans ce contexte, il est intéressant de souligner une forte initiative qui s'est tenue à Rome en septembre 2023, à laquelle l'AIS a participé et à laquelle j'ai pu assister à l'occasion de la visite sur le terrain pour ce rapport d'évaluation. Cette initiative, appelée "*Nutrire l'Incontro*", était un événement sur l'art et la gastronomie organisé à l'Académie royale espagnole de Rome – qui est en cours d'adhésion au réseau AIS. Pendant plusieurs jours, des conférences, des visites et des expériences culinaires ont permis d'explorer les relations entre l'art et la gastronomie. Dans le cadre de ce programme, l'unité technique de l'AIS a réalisé "*l'itinerario dello speciale*", c'est-à-dire l'itinéraire reliant les différentes destinations de Rome intégrées dans le réseau des pharmacies historiques et des jardins médicinaux. La proposition a été bien accueillie et il serait intéressant pour l'AIS de continuer à collaborer à l'avenir sur des initiatives similaires où la récupération de la *materia medica* dialogue de façon directe avec la pratique artistique et la gastronomie.

Au cours de ces sessions, des initiatives spécifiques ont également été présentées, développées par des espaces liés au réseau ou en cours d'adhésion. Par exemple, l'*Hospitale della Santissima Trinità dei Pellegrini* à Rome, un ancien hôpital, est aujourd'hui le siège d'une école d'art où des personnes présentant une diversité fonctionnelle développent leurs compétences artistiques ; de fait, certaines de leurs œuvres ont été présentées à la Biennale

de Venise. Cette proposition met en évidence l'importance de l'ergothérapie et esquisse une piste de travail intéressante à mettre en œuvre conjointement au sein du réseau AIS. Par ailleurs, au couvent Santa Cecilia, dans le quartier de Trastevere, une formation est proposée en musique et en peinture liée à la botanique ; de plus, une programmation de concerts et de mémoire olfactive est en cours d'élaboration. Mais là encore, il s'agit d'initiatives individuelles développées de manière autonome. Elles ont sans aucun doute un fort potentiel pour servir de projets pilotes, mais il est nécessaire de concevoir un programme articulé auquel l'ensemble du réseau puisse participer.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Les destinations qui composent le réseau AIS se trouvent dans des contextes divers. D'une part, il y a des musées et des sites visitables en milieu urbain, certains dans de grandes capitales très bien placées dans la sphère du tourisme international, comme Rome, Madrid ou Lisbonne. D'autre part, il y a des destinations intégrées dans des villes de taille moyenne – entre 100 000 et 400 000 habitants – comme Rijeka, Cluj-Napoca, Berne ou Sarajevo. Enfin, il existe des lieux visitables dans de petites municipalités – autour de 1 000 habitants – comme Roccavaldina (Italie), Llívia et Palmera (Espagne).

Chacune de ces réalités, déterminée par le contexte urbain/rural et la taille de la population, est influencée par d'autres facteurs fondamentaux tels que les réalités géographiques, culturelles, politiques et sociales. Par conséquent, au sein du réseau, il existe des réalités disparates : il y a des destinations telles que Rome, avec un positionnement clair comme l'une des destinations internationales les plus reconnues et les plus touristiques – le défi est ici de savoir comment positionner l'itinéraire face à une offre touristique aussi importante – mais il y en a d'autres comme Cluj-Napoca ou Sarajevo dans le contexte des Balkans, sans aucun doute insérées dans des réalités culturelles et touristiques très différentes. La promotion du tourisme culturel et du développement culturel durable doit donc être abordée en tenant compte de ces contextes.

Le rapport présenté par l'unité technique fait état d'une intention spécifique de promouvoir un développement touristique durable, s'écartant des circuits du tourisme de masse. En effet, l'accent est mis sur le travail en milieu rural, où la culture matérielle et la mémoire associées à la tradition pharmaceutique sont souvent préservées, que ce soit dans des espaces religieux (monastères) ou profanes (jardins communautaires). Cependant, à ce jour, le nombre de destinations intégrées dans des zones rurales ou de petites municipalités proposées par l'AIS comme visitables (voir le site officiel du projet) est limité (3/14). Ce déséquilibre entre les destinations rurales et urbaines, alors qu'une prédominance du milieu rural est présumée dans ce type de patrimoine, doit être compris sur la base de l'état embryonnaire de la proposition. En effet, il est logique d'avoir incorporé dans un premier temps des destinations consolidées dans ce domaine patrimonial, notamment des musées aux trajectoires reconnues ou des pharmacies historiquement significatives et visitables. C'est une façon de créer une base solide avec une infrastructure établie. Sur cette base, on suppose qu'il y a une volonté – selon les discussions avec les porteurs de projet et les différents membres du réseau – d'inclure progressivement de nouvelles destinations rurales, comme c'est déjà le cas dans des régions comme la Galice (Espagne).

Néanmoins, il est significatif qu'avant d'incorporer formellement ces destinations rurales, le projet ait défini une politique claire de développement touristique durable. La planification est cruciale avant de générer des transformations sur le territoire, et le rapport de l'AIS montre une compréhension évidente du cadre réglementaire international en la matière (voir p. 41 et suivantes).

En ce qui concerne les politiques spécifiques de développement durable, le projet propose que la récupération et la valorisation des espaces et de leur patrimoine puissent être un catalyseur pour le développement des territoires ruraux, dont beaucoup ont connu un profond

dépeuplement et des crises au cours des dernières décennies. Il convient de noter que la proposition va au-delà des développements économiques habituels que la récupération de ce patrimoine pourrait générer, tels que l'emploi culturel (musées, centres d'interprétation, services de visites guidées, etc.), de nouvelles niches professionnelles (réalité virtuelle, création d'itinéraires, etc.), ou l'hospitalité et les services associés (restaurants, boutiques, etc.). L'AIS propose la récupération d'espaces productifs traditionnels (jardins médicinaux, ateliers) pour les réactiver selon des principes de production respectueux de l'environnement. L'objectif, à travers cette réactivation, est de récupérer les productions traditionnelles liées à la connaissance des matières médicinales, telles que les produits pharmaceutiques, les cosmétiques, les parfums, etc., toujours dans une optique de durabilité. En d'autres termes, grâce aux connaissances générées par la recherche (récupération des processus traditionnels) et à la réactivation d'espaces productifs désaffectés (jardins médicinaux), des collaborations sont proposées avec des entreprises qui prônent des productions selon des critères de durabilité et de respect de l'environnement. De fait, l'unité technique nous informe que des collaborations sont déjà en cours.

Cet échange mutuel entre le réseau et d'autres entités liées au territoire pourrait être une piste de travail intéressante pour assurer la consolidation et l'enracinement de l'AIS. Par ailleurs, l'unité technique développe actuellement le projet "Pharmacies vivantes : L'itinéraire transfrontalier des jardins médicinaux", en cours de candidature à l'appel Interreg SUDOE 2024 de la Commission européenne. Cette proposition vise à renforcer les collaborations transnationales entre la France, l'Andorre, l'Espagne et le Portugal, par le biais du patrimoine culturel et naturel, et plus particulièrement des pharmacies historiques et des jardins médicinaux. L'objectif, comme ils l'indiquent, est de lutter contre le dépeuplement et d'activer l'économie locale par le biais d'un tourisme durable. L'accès à cette subvention serait sans aucun doute une initiative intéressante pour tester des formules de tourisme durable qui pourraient ensuite être exportées dans le reste du réseau.

Cette approche est liée à un aspect important, à savoir les alliances qui peuvent être tissées avec des agents économiques. Étant donné qu'il s'agit d'un projet portant sur l'histoire de la pharmacie et axé sur le patrimoine médicinal, il n'est pas invraisemblable de penser que des entités du secteur pharmaceutique pourraient être intéressées à collaborer ou à parrainer le projet. Il ne s'agit pas seulement d'institutions telles que les ordres professionnels – le réseau comprend déjà les ordres professionnels des pharmaciens de Rome et de Valence – mais aussi d'entreprises pharmaceutiques. Tout en reconnaissant l'intérêt potentiel de trouver un soutien qui garantisse la durabilité économique de la proposition, il est également important de noter que l'engagement en faveur de la durabilité environnementale et de la responsabilité sociale limite certainement l'éventail des collaborateurs potentiels, compte tenu de l'impact de certaines grandes entreprises pharmaceutiques. Toutefois, les responsables du projet sont conscients de ce problème et, de fait, leur critère de sélection fondamental est l'alignement sur la philosophie du projet. À cet égard, ils collaborent déjà avec la *Fondazione Sebastiano Crimi per lo studio, la ricerca e la storia della farmacia in Sicilia ETS*.

Ce qui manque peut-être à la proposition, du moins dans son état de développement actuel, est la présence d'un plus grand nombre d'agents locaux liés aux territoires ruraux. Le réseau compte 2 autorités locales (municipalités, dans le contexte espagnol), 1 acteur touristique (une entreprise en Sicile), et 1 association (de type "amis de", dans le cas espagnol). La mise en œuvre de politiques de développement touristique véritablement durables ne peut se faire sans la complicité des acteurs locaux, qui habitent le territoire, vivent avec le patrimoine et en ont souvent assuré la survie, comme le soulignent les cadres normatifs internationaux (voir, à cet égard, la Convention de Faro).

En définitive, le projet est bien au fait du cadre normatif international (conventions, recommandations) et a une volonté claire de promouvoir des modèles d'interaction avec le territoire et de tourisme durable, en cohérence avec la philosophie du projet. Il reste à s'assurer que ces approches théoriques sont effectivement mises en pratique. Encore une fois, il est conseillé de se donner du temps pour évaluer cette dimension, mais les initiatives activées

semblent s'aligner sur cet objectif – alliances avec des entreprises et des fondations qui partagent des critères de durabilité, récupération des espaces productifs traditionnels, ainsi que des productions locales plus respectueuses de l'environnement.

Enfin, dans le cadre du tourisme culturel, le projet AIS vise à s'engager résolument dans la réalité virtuelle pour compléter l'accès et la jouissance de ce patrimoine. La virtualité, dans ce cas, est nécessaire pour deux raisons. D'une part, pour la conservation, car certains espaces ou collections ne sont pas en mesure de supporter une présence massive de personnes, et la réalité virtuelle peut contribuer à leur préservation. D'autre part, pour la perte irréversible de patrimoine résultant d'un manque d'attention. Ici, la virtualité peut aider à combler les lacunes et peut donc être considérée comme une ressource complémentaire. La virtualité peut être, en effet, une arme à double tranchant ; elle ne peut pas finir par remplacer la matérialité, sinon le réseau territorial perdrait son sens. Cependant, elle a le potentiel de contextualiser des sites spécifiques. Par exemple, dans le couvent de Santa Cecilia à Rome, la "*spezieria*" d'origine a été transférée au Vatican juste avant la Seconde Guerre mondiale. La "*spezieria*" est actuellement conservée dans les musées du Vatican, tandis que Santa Cecilia conserve son jardin médicinal. Bien qu'il s'agisse de deux espaces qui peuvent dialoguer dans le contexte de l'itinéraire, la recreation virtuelle peut aider à mieux comprendre le cas de Santa Cecilia en reliant la "*spezieria*" au jardin qui l'a alimentée.

Dans ce contexte, l'unité technique collabore actuellement avec "*Smart Guide : global digital guide platform*" pour créer des guides, y compris en réalité virtuelle, pour les lieux non visitables ; en outre, elle organise des formations spécifiques pour les musées du réseau.

La proposition d'un thésaurus international pour faciliter l'accès à toutes les informations relatives à la *materia medica* prend ici tout son sens. Ce thésaurus est en cours d'élaboration dans le cadre du projet financé par l'Union européenne intitulé "Digital Alliances in the Era of Smart Cultural Tourism: Safeguarding and Immersive Multi-sensorial Storytelling in the (In) material Cultural Heritage of HYGEIA- Hispanic Rome' (Hygeia-CHRH)" (Alliances numériques à l'ère du tourisme culturel intelligent : Sauvegarde et récit multisensoriel immersif dans le patrimoine culturel (im)matériel d'HYGEIA-Rome hispanique (Hygeia-CHRH)).

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

L'itinéraire AIS est géré, conformément à la résolution (98) 4 sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (voir "III. Liste des critères pour les réseaux"), par une association : l'Association Aromas Itinerarium Salutis. L'association a été enregistrée en Espagne et fonctionne selon la législation nationale, qui reconnaît son statut juridique et son caractère non lucratif.

L'association a été officiellement enregistrée à Valence (Espagne) le 30 mai 2022 et son fonctionnement est régi par des statuts qui définissent clairement et directement les objectifs, la nature des membres de l'association, la structure organisationnelle et le régime financier. Cependant, la signature de l'acte fondateur, de l'organe et des statuts a eu lieu plus tôt, en décembre 2021, avec les partenaires fondateurs de Valence. Il est important de noter, comme le souligne la cellule technique, que l'implication exclusive des partenaires de Valence est due au contexte de restrictions causées par la pandémie de COVID-19, qui a limité les possibilités de voyage et de contact.

Les objectifs proposés dans les statuts sont conformes à la proposition présentée par l'AIS. Ainsi, ils soulignent non seulement la mission scientifique, de conservation et de diffusion de la *materia medica* selon des critères responsables et durables, mais ils spécifient également comme objectif d'articuler un réseau international pour la création d'itinéraires reliant les différents territoires de l'Europe continentale et de la Méditerranée – bien que la définition ne

ferme pas les portes aux pays d'autres territoires liés au sujet à l'étude, ce qui démontre une disposition future – ainsi que de mener des projets de recherche scientifique compétitifs (voir "Titre II. Objectifs Généraux").

En ce qui concerne la structure organisationnelle, l'association compte 4 organes principaux (voir "Titre IV. Structure organisationnelle") : 1) l'Assemblée générale, où sont représentés tous les membres, tant ordinaires que bienfaiteurs ; 2) le Conseil d'administration, qui constitue l'organe directeur et est composé du président institutionnel, du président exécutif, d'un directeur et des conseillers ; 3) le bureau de gestion technique, chargé de la gestion administrative de l'association ; 4) et le Comité scientifique international, qui est l'organe de contrôle et de vérification du respect des principes et des valeurs de l'association et de l'itinéraire.

En ce qui concerne cette structure, il convient de noter quelques points. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an et autant de fois que nécessaire sur convocation extraordinaire. Elle est composée de différents types de membres, également définis dans les statuts : Membres ordinaires, Membres bienfaiteurs, Membres honoraires, Membres fondateurs ; en sont exclus les Amis du réseau Aromas Itinerarium Salutis, une catégorie spécifique intéressante car elle est ouverte aux entités publiques et privées et aux personnes qui souhaitent soutenir l'association de manière démonstrative. Actuellement, le réseau est composé de 20 membres provenant de 7 pays du Conseil de l'Europe : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, Italie, Portugal, Roumanie et Suisse.

D'autre part, l'existence d'un bureau de gestion technique est d'une importance cruciale pour le bon fonctionnement du projet. Dans ce cas, le bureau est situé à l'Université de Valence (Espagne) et se compose de 4 personnes : Ester Alba Pagán, présidente institutionnelle ; Maria Luisa Vázquez de Ágredos Pascual, directrice ; Simona Tardi, secrétaire exécutive ; et Cristina Expósito de Vicente, secrétaire de l'association. Trois aspects de ce bureau technique méritent d'être soulignés : 1) il est entièrement composé de femmes, ce qui non seulement respecte les normes de parité, mais représente également un engagement clair à mettre en valeur les femmes à des postes de responsabilité – il convient également de noter que la présence des femmes est égale dans les autres organes de l'association, à l'exception du bureau de la présidence ; 2) l'une des membres (Simona Tardi) est directement employée par l'association avec un contrat à temps partiel pour effectuer son travail, qui est accompagné par le reste de l'équipe ; ce système garantit le bon fonctionnement du réseau ; et 3) le fait que l'association et l'unité technique aient leur siège dans une université, en l'occurrence l'Université de Valence (Espagne), représente une garantie de continuité puisqu'il s'agit d'une institution prestigieuse disposant des ressources et des infrastructures appropriées pour accueillir et faciliter le développement d'un projet ambitieux tel que l'AIS. En effet, le président de l'association est actuellement le vice-chancelier de la culture et de la société de cette université, et le directeur a récemment pris le poste de conservateur du patrimoine culturel au sein de la même institution.

Il ressort des entretiens menés avec des membres du réseau de différents pays que l'unité technique joue véritablement un rôle moteur dans le développement de l'itinéraire. Selon les témoignages, la majorité des propositions émane de ce bureau ; elles sont ensuite soumises à la discussion et à l'évaluation de l'Assemblée générale et du comité scientifique, qui en évaluent la pertinence et les possibilités de mise en œuvre.

En résumé, tout indique que la structure juridique et institutionnelle de l'association AIS est correcte et adaptée au développement de ses fonctions, conformément à la mission et aux objectifs définis dans ses statuts. De même, l'unité technique assume ses responsabilités avec la valeur ajoutée d'avoir de l'expérience dans la conception de projets pour des appels d'offres d'institutions publiques et privées aux niveaux régional, national et international, comme nous le verrons dans la section suivante.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

Les statuts de l'association AIS définissent les quatre principales sources de financement pour son bon fonctionnement (voir "Titre VI. Régime économique") : les cotisations annuelles ordinaires, les cotisations extraordinaires, les subventions ou dons, et les revenus de ses actifs et dérivés de ses activités et publications.

En ce qui concerne la première source, les cotisations annuelles ne sont pas prédéfinies dans les statuts mais sont approuvées chaque année par l'Assemblée générale. Cela permet une plus grande flexibilité pour adapter les cotisations aux besoins de chaque moment. Ces tarifs varient entre 500 et 5 000 € (voir le document "Tableau des cotisations annuelles – Membres ordinaires", disponible sur le site web du projet), en fonction de variables telles que le nombre d'habitants – dans le cas des municipalités – le nombre d'employés – dans le cas des entités – ou le type d'entité – entreprises, musées, sites patrimoniaux, institutions culturelles, ONG, fondations, associations. Il faut souligner l'effort d'établir cette gradation de frais d'adhésion, dans le but de faciliter la participation en fonction de la réalité de chaque membre. En 2023, les cotisations ont permis d'atteindre un montant total de 22 057,68 €.

En ce qui concerne la deuxième source, il ne semble pas avoir été nécessaire de faire des contributions extraordinaires à ce jour ; comme indiqué dans les statuts, celles-ci devraient toujours être ratifiées par l'Assemblée générale.

Les subventions et les dons constituent la principale source de financement. Pour l'année 2023, le projet a reçu 8 181,29 € en contributions en nature et 36 278,59 € liés à la subvention d'un projet de recherche promu par le gouvernement régional de Valence (Espagne). Toutefois, il convient de noter que cette subvention s'applique exclusivement à la branche du projet développée sur le territoire valencien ; plus précisément, le budget est destiné à la conception de la route des pharmacies historiques et des jardins médicaux dans la région de Valence (2022-2023) ; ainsi, sans nier son importance pour favoriser les développements spécifiques de l'itinéraire, son application n'est pas généralisable à l'ensemble du réseau.

Enfin, en ce qui concerne les revenus provenant de ses actifs et dérivés de ses activités et publications, il n'y a pas de données disponibles.

D'une manière générale, il est donc difficile d'évaluer la viabilité économique du projet, non pas parce qu'il n'y a pas de bonne gestion, mais parce que la trajectoire officielle de l'association est encore courte – presque 2 ans – et empêche une analyse à long terme. Le seul fait que l'on peut retenir de l'analyse du budget 2023 est que, apparemment, il ne reste pas d'excédent, mais qu'il n'y a pas non plus de pertes. En d'autres termes, le revenu total pour 2023 (66 517,56 €) a été entièrement investi aux fins de l'association, réparti comme suit : gestion (17 %), projets (69 %), matériel direct (1 %), matériel de marketing (8 %) et frais de voyage (5 %). En tout état de cause, il convient de noter qu'il s'agit d'une somme considérable pour la première année d'existence de l'association et le nombre de membres qui composent actuellement le réseau.

Dans l'immédiat, il serait important que le réseau prenne en compte deux aspects. Le premier est la nécessité de diversifier les sources de financement. Actuellement, les principales contributions proviennent d'institutions publiques liées au territoire où se trouve le siège de l'unité technique et de l'association ; une dynamique qui, une fois de plus, semble logique puisqu'il s'agit du début de parcours du projet, ce qui implique une prise de responsabilités plus importante de la part de l'institution fondatrice.

L'autre point à considérer est l'importance d'aspirer à des fonds transnationaux. En effet, dans tous les projets d'itinéraires internationaux se pose le même problème : les membres du réseau ont accès à des fonds de nature locale, régionale ou nationale, principalement par le biais de subventions publiques, mais ces fonds ne peuvent pas être investis en dehors de leur territoire. Il est donc urgent d'accéder à des subventions à caractère international qui facilitent cette redistribution des ressources, sans quoi le développement du réseau risque de reproduire les inégalités inhérentes aux territoires, en raison des disparités d'accès aux fonds et aux infrastructures.

Cependant, certains arguments nous permettent de considérer l'AIS comme une structure ayant un grand potentiel d'accès aux fonds internationaux. Dans le cadre du réseau, il existe des personnes et des entités – y compris l'unité technique – qui ont une expérience avérée dans la demande et l'accès aux fonds européens et autres pour le développement de projets de recherche, de conservation et de diffusion. De même, les entretiens avec l'équipe de direction montrent qu'il existe un plan clair pour accéder à divers appels de fonds internationaux dans les années à venir, à la fois de la part d'entités publiques et privées. Ainsi, selon les prévisions de l'unité technique, le budget pour le cycle 2023-2026 pourrait atteindre 2 545 457,68 €, un montant ambitieux conditionné par l'obtention de fonds sollicités ou destinés à l'être, notamment des fonds européens (Interreg-SUDOE 2024 – avec l'intention de générer un test pilote à mettre en œuvre dans d'autres territoires de l'itinéraire – Advanced Grant – Commission européenne, Next Generation, Europe Créative) ; mais aussi d'autres entités telles que la Fondation Gerda Henkel (Allemagne) – en cours – pour le thésaurus européen (web sémantique), ou la Fondation Dumbarton Oaks (États-Unis) pour la récupération du jardin du couvent Santa Cecilia à Rome. Actuellement, un montant de 9 000 € a déjà été accordé par l'Université de Valence pour le développement du projet "Redécouvrir et sauvegarder le patrimoine culturel (im)matériel d'HYGEIA à Mare Nostrum. Du THÉSAURUS INTERNATIONAL de *Materia Medica* aux expériences immersives d'un ancien héritage méditerranéen" (hygeia-chmn).

À ces subventions internationales s'ajoutent les accords déjà conclus avec des fondations, des associations professionnelles et des entreprises, de moindre ampleur que ceux mentionnés ci-dessus mais sans aucun doute nécessaires pour faciliter le fonctionnement du projet.

Dans l'ensemble, bien que la trajectoire de l'AIS soit encore limitée, les expériences précédentes et les initiatives en cours permettent d'être optimiste d'un point de vue financier. Il est également clair que le projet a fourni un effort pour planifier l'avenir à court et moyen terme en termes économiques, et que cette planification existe indépendamment de l'obtention ou non de la certification du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. En d'autres termes, il n'apparaît pas que la principale aspiration de l'itinéraire soit d'obtenir la reconnaissance du programme ; il s'agit plutôt d'une incitation qui permettra d'élargir ses possibilités – les membres interrogés dans le cadre de ce rapport reconnaissent le potentiel qu'une telle reconnaissance impliquerait en termes de visibilité et de légitimité –, mais qui ne conditionne pas complètement son avenir immédiat.

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

À ce jour, le réseau de l'AIS comprend 20 membres de nature et d'origine différentes. En ce qui concerne leur nature, malgré le nombre limité, une diversité cohérente semble se dégager. Ces représentants incluent :

1. Des institutions culturelles (25 %), un concept général qui comprend les fondations (Fondation Assemblée des citoyens de la Méditerranée, Fondation Bibliothèque historique de la pharmacie suisse, Fondation Todolí Citrus - Jardin des agrumes), les associations professionnelles (Très illustre Collège officiel des pharmaciens de Valence), et d'autres entités (Association des jeunes chercheurs en sciences religieuses) liées au domaine pharmaceutique.
2. Des musées spécialisés dans le sujet étudié (20 %), tels que le musée de la pharmacie JGL à Rijeka (Croatie), le musée de la santé et de la pharmacie à Lisbonne (Portugal), la collection de pharmacie du musée national de l'histoire de la Transylvanie à Cluj-Napoca (Roumanie), et le musée de la pharmacie hispanique de l'université Complutense de Madrid (Espagne).
3. Des universités et centres de recherche (15 %), dont certains disposent d'un personnel et d'une infrastructure reconnus dans le domaine des études médicales, comme

l'Institut d'histoire "Nicolae Iorga" de Bucarest (Roumanie) ou l'Universitat de València (Espagne), siège du projet.

4. Des associations (15 %) liées au thème et au tourisme, comme le musée de la Pharmacie – Association pour la Pharmacie de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), l'office de tourisme de Rijeka (Croatie), et l'Association des Amis du Monastère de Santa María de Sobrado (Espagne).
5. Des autorités locales (10 %), en l'occurrence les mairies – uniquement dans le contexte espagnol.
6. Et d'autres entités (agent de tourisme, monastère et parc naturel).

L'analyse globale permet d'observer une nette prédominance des agents institutionnels, à savoir les musées, les universités, les mairies, les fondations et autres entités. Leur présence est essentielle pour assurer la solidité de la structure du réseau et le développement des activités scientifiques et éducatives, en particulier dans le cas des musées et des universités. Cependant, il serait intéressant de renforcer la présence de réseaux associatifs, en particulier d'associations liées au territoire, sur le modèle de l'Association des Amis du Monastère de Santa María de Sobrado déjà incluse, afin de favoriser l'enracinement social de la proposition. Il manque également des organisations supra-territoriales pour pouvoir articuler les développements régionaux spécifiques, et peut-être une plus grande présence des acteurs touristiques.

En ce qui concerne la répartition géographique des membres, il y a un déséquilibre évident en faveur de l'Espagne (50 %), en particulier la région de Valence, qui est le lieu d'origine du projet. Les autres pays ont une représentation plus ou moins équilibrée – entre 1 et 3 membres – et il convient de noter la présence de pays qui ne sont pas si courants dans le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, tels que la Bosnie-Herzégovine ou la Roumanie. Cependant, bien que la centralité de Valence en tant que région moteur du projet puisse se comprendre en raison de la phase embryonnaire du projet et de la nécessité d'assurer une stabilité à partir d'un point central, il serait souhaitable que l'association corrige dans un avenir proche ce déséquilibre territorial afin d'éviter les inégalités de représentation, d'accès aux ressources et de rotation des responsabilités. L'unité technique est consciente de cette situation, comme il ressort des entretiens réalisés ; de fait, elle envisage déjà de commencer à décentraliser certaines initiatives, telles que le séminaire international "The Hygeia Legacy" (l'héritage d'Hygie), qui s'est tenu en 2023 à Valence et qui est prévu pour 2024 à Rijeka (Croatie) et pour 2026 à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) ; la conférence "Drogues et couleurs dans l'histoire : du passé au présent", tenue à Évora (Portugal) en 2023, qui aura lieu à Rome en 2025 ; la mise en place du nouveau réseau d'universités liées à l' AIS, qui aura lieu à Rijeka en 2025 ; ou encore les nouvelles éditions de la table ronde "Dialogue entre jeunes en Méditerranée", qui, après l'Italie, se tiendront en Israël, en Espagne et au Portugal.

En ce qui concerne l'itinéraire lui-même, la sélection des destinations est cohérente et diversifiée. Cependant, deux limites sont à prendre en compte. D'une part, elle est encore limitée en nombre, ce qui est compréhensible compte tenu de sa courte trajectoire et de la fragilité du patrimoine pharmaceutique. D'autre part, certaines destinations incluses dans l'itinéraire ne sont actuellement pas visitables, soit parce qu'elles sont en cours de restauration, soit parce qu'elles sont en cours d'adaptation pour les visites. L'aspect positif est qu'elles deviendront accessibles à court et moyen terme, ce qui ajoutera sans aucun doute de la valeur à l'itinéraire. Il s'agit, par exemple, des *Horrea Piperataria* – anciens entrepôts d'épices – du Parco Colosseo à Rome – entité qui a déjà adhéré au réseau – dont l'ouverture est prévue en 2024 ; de la "*spezieria*" de Santa Maria della Scala, dont la restauration commence maintenant et dont l'ouverture au public est prévue en 2025 ; ou de l'ancienne "*spezieria*" de Santa Cecilia, conservée dans les Musées du Vatican.

L'inclusion de ce type de destinations est cruciale dans l'itinéraire, car elles ont le potentiel de servir de points d'attraction. Il est important de noter que le patrimoine pharmaceutique n'est pas aussi populaire socialement que d'autres types de patrimoine – pensez à l'art rupestre ou

aux routes des châteaux –, mais cela ne signifie pas qu'il ne peut pas être incroyablement attrayant, en particulier en raison de sa nature sensorielle. Étant donné que les sites patrimoniaux liés à la *materia medica* ne sont pas aussi reconnaissables dans la société, il est intéressant d'inclure des destinations plus populaires. Des exemples tels que le parc archéologique du Colisée ou les musées du Vatican peuvent certainement contribuer à la visibilité. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre les destinations connues et moins connues. La répartition géographique des destinations de l'itinéraire présente également des déséquilibres, même s'ils ne sont pas aussi prononcés que dans la composition globale des membres. Dans ce cas, il y a une nette prédominance des destinations espagnoles (5) suivies par les destinations italiennes (4), alors que le reste des pays n'a qu'une seule destination. Il est intéressant de noter que tous les pays membres ont au moins une destination, mais il serait souhaitable d'accroître la présence de ces pays – dans les limites de leur patrimoine conservé – et d'étendre le réseau à d'autres pays, afin d'établir de nouvelles connexions. Par exemple, comme l'a mentionné l'une des personnes interrogées, la tradition pharmaceutique roumaine a des liens plus forts avec la zone germanique qu'avec la Méditerranée, de sorte que l'incorporation de destinations de cette zone renforcerait la proposition thématique et sémantique.

Enfin, il convient de souligner que l'association dispose d'un document spécifique – accessible sur le site web officiel – qui décrit les critères d'accès au réseau AIS (voir le document "Annexe 2.2.2. Critères de sélection"). Il s'agit d'un document complet, disponible en 7 langues, qui établit les prémisses, les critères généraux et les critères spécifiques. D'une part, il vise à vérifier que les candidats adhèrent aux valeurs du Conseil de l'Europe et aux objectifs de l'AIS, et qu'ils disposent d'une solide expérience dans au moins un des domaines désignés (recherche, gestion du patrimoine, éducation, pratiques artistiques ou tourisme durable). D'autre part, il définit les types de sites patrimoniaux à prendre en considération pour l'inclusion en tant que destinations dans l'itinéraire : les pharmacies historiques (site patrimonial 1, qui comprend également les musées, les monastères, les hôpitaux, les collections et les bibliothèques spécialisées ayant ce type de patrimoine) et les jardins médicinaux (site patrimonial 2). Chacun de ces sites a des exigences spécifiques en termes de chronologie, de typologie, de conservation et de reconnaissance institutionnelle et normative.

Comme indiqué dans les statuts (voir "Titre III. Membres"), l'acceptation de nouveaux membres est soumise à la décision du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, ce qui garantit des processus de sélection fondés sur des critères démocratiques. L'engagement à respecter ces critères et, d'une manière générale, à respecter les principes énoncés dans les statuts semble fort. Comme l'ont reconnu les coordinateurs du projet, deux membres ont été exclus du réseau pour ne pas avoir adhéré à ces principes. Par conséquent, les documents réglementaires du réseau et sa philosophie d'application semblent plus qu'adéquats pour garantir un processus d'expansion cohérent et adapté aux besoins du projet.

3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir

Le projet AIS est confronté à un défi de taille lorsqu'il s'agit d'étendre son réseau : avoir pour objet un patrimoine fragmenté et oublié limite les partenaires potentiels, plus que dans d'autres projets portant sur des patrimoines plus communs ou mieux reconnus. Cependant, cette limitation peut également être considérée comme un facteur de différenciation, car elle permet une délimitation beaucoup plus précise des membres potentiels.

D'une certaine manière, ce caractère unique peut également être une garantie d'engagement ; comme l'ont souligné les membres du réseau interrogés, il existe une considération globale de l'importance d'avoir créé un espace qui réunit des institutions et des professionnels qui partagent des intérêts et des sujets d'étude, mais qui sont restés isolés jusqu'à présent. Par conséquent, l'AIS a l'opportunité de construire un réseau qui n'est peut-être pas très étendu

mais qui est solide en termes thématiques et logistiques – un concept qui serait renforcé par les critères établis par le réseau pour accepter de nouvelles propositions. Il est à noter que malgré le caractère fragmenté de ce patrimoine, la cellule technique a pris en compte la diversité des formes sous lesquelles le patrimoine médicinal et pharmaceutique existe aujourd'hui, tel que spécifié dans les documents spécifiques (voir section "3.3.3. Composition actuelle du réseau par pays et type de membre" du présent rapport).

Quoi qu'il en soit, il semble que l'unité technique travaille actuellement à l'expansion du réseau. Au moment de la rédaction de ce rapport, un appel à membres est en cours – jusqu'en janvier 2024 – et de nouvelles destinations de pays déjà membres de l'itinéraire et de nouveaux pays ont manifesté leur intérêt. L'Italie, la Croatie, le Portugal et la Bosnie-Herzégovine ont l'intention d'inclure de nouveaux membres, notamment des universités, des associations et des fondations, et la porte est ouverte à de nouveaux pays comme l'Estonie, la Lituanie et Israël. En outre, des discussions sont en cours avec la Chine, dont l'inclusion potentielle représenterait un saut qualitatif pour la proposition, tant en raison de la connexion thématique (route des épices) que de la projection extra-européenne.

3.4 Outils de communication

3.4.1 État des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

Le réseau AIS dispose d'un logo distinctif, conçu spécifiquement dans le cadre du projet. Parmi les supports fournis, l'unité technique met à disposition un document spécifique (voir document "5.1. Charte de visibilité") détaillant la signification du logo – les raisons du choix des couleurs et des éléments qui le composent – ainsi que les règles et obligations des membres de l'itinéraire concernant le graphisme officiel.

Le logo est utilisé pour identifier les destinations visitables de l'itinéraire ainsi que les activités et initiatives qui y sont liées. L'analyse des supports de diffusion fournis (brochures, roll-ups) et des sites web institutionnels des membres du réseau révèle le respect des principes de la Charte de visibilité. Par ailleurs, les entretiens menés avec la cellule technique au siège du projet ont confirmé la présence d'une plaque avec le logo d'identification placée de manière visible à l'entrée et d'un roll-up décrivant le projet à l'intérieur.

Il convient également de noter l'intention de créer des logos spécifiques pour les développements locaux/régionaux au sein de l'itinéraire. Par exemple, l'itinéraire de Valence – actuellement en construction – a déjà son propre logo. Si cette dynamique peut être intéressante pour donner une identité graphique à ces itinéraires, il est essentiel de trouver un juste équilibre pour éviter toute confusion entre le logo principal et les logos secondaires.

Outre l'image graphique et le matériel de diffusion, l'AIS dispose d'un site web complet et bien structuré. Tout d'abord, le site est disponible en 5 langues (anglais, espagnol, italien, croate et roumain), et une partie de la documentation accessible au public – comme les critères d'adhésion au réseau ou la charte de visibilité – est disponible en 7 langues, y compris le portugais et le bosniaque. Ce geste doit être salué, car il démontre la volonté de l'itinéraire de fournir des informations sur le projet dans toutes les langues des pays impliqués.

Le site web est organisé en différentes sections, fournissant des informations utiles sur l'itinéraire. La page d'accueil sert d'introduction au projet, en présentant d'emblée la carte et les destinations de l'itinéraire. Une autre section explique la nature de l'association, en détaillant sa structure, ses organes constitutifs, ses représentants (avec photos et biographies), ainsi que ses objectifs généraux et spécifiques. Cette partie comprend

également une section consacrée à l'adhésion au réseau, où l'on peut trouver le formulaire d'adhésion et la brochure officielle.

Une autre section du site est spécifiquement consacrée à l'itinéraire lui-même. Cette partie présente une carte interactive mettant en évidence les pays qui composent l'itinéraire et les destinations spécifiques. La carte permet d'accéder à des informations et à des liens d'intérêt sur ces destinations (musées, pharmacies historiques, couvents), ainsi qu'à des liens plus généraux sur les villes ou les municipalités où elles se trouvent. Actuellement, la section relative aux itinéraires locaux/régionaux est en cours de construction.

Le site web héberge également une section d'actualités qui est régulièrement mise à jour avec des événements liés au développement de l'itinéraire, sous la forme d'un blog. Ces publications comprennent des explications détaillées sur les actions, ainsi qu'une sélection de photographies.

Enfin, une section contact énumère les canaux de communication généraux de l'association, l'emplacement du bureau et précise les contacts des représentants de l'unité technique.

Le site web fournit également des liens directs vers les réseaux sociaux du projet. L'AIS dispose de profils Instagram, Facebook, YouTube et Twitter, bien que ce dernier ne soit pas actif. L'analyse des publications met en évidence une stratégie de communication bien pensée, régulièrement mise à jour avec différents types d'informations : activités scientifiques et éducatives impulsées par le réseau (conférences, réunions, etc.) ; actions liées à la gestion du projet (réunions, présentations, nouvelles incorporations, etc.) ; présentation de destinations au sein du réseau (musées, pharmacies historiques, jardins médicinaux, etc.) ; informations historico-culturelles liées à la thématique du projet (usages traditionnels et contemporains des plantes, relation avec l'art et la mythologie, dates significatives, etc.) Le compte Facebook est actif depuis juin 2021 mais montre encore un engagement limité : il compte à peine 94 abonnés avec des interactions limitées. D'autre part, l'association utilise la chaîne YouTube afin d'y déposer les vidéos de conférences, ateliers, interviews et présentations. Cette chaîne a été créée en mai 2023, avec 35 abonnés, 11 vidéos et 528 vues. Enfin, le profil Instagram, créé en juin 2021, partage les mêmes publications (91) que le profil Facebook, et les interactions semblent pour l'instant modestes : il compte 286 abonnés et une moyenne de 20 à 50 « j'aime ».

À cet égard, bien que l'intention de communication du projet soit claire et que des efforts soient faits pour présenter ses différents aspects, il est recommandé à l'équipe technique de renforcer la stratégie de communication. En guise de suggestion, il est encouragé de différencier le contenu à traiter sur chaque réseau social : alors que Facebook convient pour fournir des informations générales, sur Instagram il serait intéressant de se concentrer sur du matériel plus visuellement puissant, au moins dans son fil d'actualité. Par exemple, garder les "*stories*" pour les informations pratiques (conférences, actualités, etc.) et utiliser le "*feed*" pour mettre en avant des destinations et des contenus en lien avec le thème. Ici, le projet a un grand potentiel, car le patrimoine médicinal est visuellement puissant et doit donc être maximisé. Cette stratégie de communication plus claire devrait également s'accompagner d'une interaction accrue avec les utilisateurs afin de susciter un plus grand engagement.

En conclusion, l'AIS dispose d'une base définie en termes de communication graphique, avec un logo et un site web distinctifs, mais il est recommandé d'améliorer la stratégie de communication sur les réseaux sociaux afin d'atteindre un public plus large.

4. Conclusions et recommandations

L'AIS est une proposition bien articulée qui répond aux critères du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Lors de l'évaluation de la proposition, il est important de tenir compte du fait que la trajectoire officielle du projet est encore relativement courte, même si ses origines remontent à un projet de recherche scientifique antérieur. Ce qui est remarquable, cependant, c'est que malgré un peu plus de deux ans d'existence, le projet a construit des fondations très solides en termes de définition thématique, de contexte scientifique, de fonctionnement du réseau, de définition de protocoles communs et de planification à court et à moyen terme.

Néanmoins, certains domaines nécessitent des améliorations, comme le réseau limité de membres et de destinations, ou le programme d'activités culturelles et éducatives, qui sont en cours de développement.

Cette solidité peut être attribuée à l'existence d'une unité technique très compétente et au soutien d'institutions spécialisées et de professionnels du domaine, tant au niveau national qu'international.

En résumé, l'AIS est un projet ambitieux et prometteur qui a besoin d'un peu de temps pour développer sa structure, mais qui a sans aucun doute le potentiel de devenir un exemple d'itinéraire transnational.

I. *Liste des critères d'éligibilité des thèmes*

CONCLUSIONS

D'un point de vue thématique et patrimonial, la proposition de l'AIS est courageuse et très pertinente pour plusieurs raisons : 1) elle s'intéresse à un patrimoine très fragile qui a subi des processus considérables de fragmentation et de perte en raison d'une négligence généralisée et qui, aujourd'hui encore, reste menacé ; 2) le thème fait appel à une pratique très suggestive et universellement pertinente qui est présente depuis les origines de l'humanité – la notion de soins, de santé et de bien-être ; 3) la proposition englobe un patrimoine complexe et diversifié, reliant le patrimoine culturel mobilier, immobilier, naturel et immatériel, et plaide en faveur de l'importance de la mémoire collective ; 4) elle présente un grand potentiel du point de vue de l'immersion et de l'expérience, ce qui peut être une caractéristique distinctive par rapport à d'autres itinéraires culturels.

La proposition se concentre spécifiquement sur les pharmacies historiques et les jardins médicinaux européens en tant qu'espaces représentatifs de la *materia medica*. Il s'agit d'un thème ciblé, mais suffisamment souple pour intégrer différentes traditions géographiques et faire appel aux valeurs, au patrimoine et à l'identité de l'Europe.

Il s'agit donc d'une proposition bien argumentée d'un point de vue thématique, avec une mission et des objectifs bien alignés, renforcée par un solide contexte scientifique.

RECOMMANDATIONS

L'axe thématique de l'itinéraire présente un potentiel discursif important en se rattachant à deux idées très intéressantes concernant les valeurs et la coexistence : d'une part, la pratique des soins et, d'autre part, les rencontres culturelles. La tradition pharmaceutique européenne, quant à elle, s'inspire de diverses traditions et a été considérablement influencée par d'autres territoires. Par conséquent, l'unité technique est encouragée à intégrer des pays non européens dans le réseau, même si l'accent principal reste sur la *materia medica* européenne. Outre l'enrichissement du propos, cette dynamique serait très positive en termes de coopération internationale. L'équipe travaille déjà dans cette direction, en envisageant la possibilité d'inclure la Chine et Israël – bien qu'il soit conseillé de réfléchir attentivement à leur incorporation dans le contexte actuel – et est encouragée à explorer d'autres territoires, tels que les connexions nord-africaines ou ibéro-américaines.

En outre, la documentation du projet souligne que l'AIS ne travaille pas seulement à la récupération du patrimoine, mais aussi de la mémoire qui lui est associée. Ce positionnement est crucial car il permet de considérer l'objet d'étude d'un point de vue dynamique et vivant. Par conséquent, il est suggéré d'incorporer des professionnels, en particulier dans le Comité scientifique, avec des profils liés à l'anthropologie, car ils sont les mieux équipés pour aborder scientifiquement la mémoire collective. Cela enrichirait le caractère multidisciplinaire de l'équipe.

II. *Liste des priorités d'action*

CONCLUSIONS

L'une des principales forces de l'AIS est d'établir des principes et des critères clairs en matière de coopération transnationale. Le développement de protocoles dans différents domaines est particulièrement remarquable : recherche (analyse physico-chimique), conservation préventive (intelligence artificielle appliquée à la conservation), catalogage (création d'un thésaurus international) et diffusion (la réalité virtuelle en tant que ressource potentielle pour combler les lacunes en matière de patrimoine). En substance, il y a un engagement clair à établir une feuille de route partagée qui génère des synergies à partir des expériences des différents agents du réseau, visant à éviter les disparités dans la mise en œuvre des projets. L'approche n'est pas une simple somme d'initiatives territorialisées, mais une action commune, avec des projets pilotes définis pour la mise en œuvre.

En outre, la proposition jette les bases d'un modèle de tourisme durable, fondé sur la récupération d'espaces du patrimoine naturel et de méthodes de production traditionnelles (médicaments, cosmétiques, aliments) en collaboration avec des fondations et des entreprises partageant des principes éthiques similaires. L'AIS cherche à se concentrer sur les zones rurales - où ce patrimoine est souvent préservé - avec l'intention de relever les défis auxquels ces territoires sont confrontés.

Cependant, d'autres domaines d'action, tels que les échanges culturels et éducatifs ou les pratiques artistiques et culturelles contemporaines, nécessitent encore des efforts pour articuler des actions globales dépassant les initiatives individuelles. Le point encourageant est que certaines initiatives spécifiques vont déjà dans cette direction, et le plan d'action fourni par l'unité technique pour le cycle 2023-2026 aborde la plupart des faiblesses mises en évidence dans ce rapport. Il y a une prise de conscience claire des lacunes du projet et de ses potentialités.

RECOMMANDATIONS

Il est essentiel que le réseau commence à articuler une stratégie commune concernant les activités culturelles et éducatives. À l'instar des protocoles définis dans des domaines tels que les études physico-chimiques ou le thésaurus international, ou des bases claires établies dans les critères d'accès au réseau, la définition d'une feuille de route pour les actions éducatives serait bénéfique. Dans le cadre de l'AIS – même en collaboration avec d'autres itinéraires déjà certifiés – il y a déjà eu des initiatives spécifiques de grand intérêt (musique, art, gastronomie), qui peuvent servir d'expériences pilotes à étendre au reste des territoires membres. Il est recommandé, dans ce sens, de profiter des réseaux internes et des forums de rencontre du projet – par exemple, le réseau des musées – ou de créer un groupe de travail spécifique sur ce sujet, comme cela est prévu pour le futur réseau des universités AIS. À cet égard, il pourrait être particulièrement utile, outre la conception d'un programme commun d'activités, de prévoir un programme annuel de formation pour partager les expériences et uniformiser les critères dans le domaine de la culture et de l'éducation.

Dans le même ordre d'idées, il est recommandé de renforcer la stratégie de communication sur les réseaux sociaux afin d'assurer une plus grande présence numérique, compte tenu notamment de l'intérêt du projet pour la réalité virtuelle et l'intelligence artificielle.

Le modèle touristique esquissé par l'unité technique est très prometteur, construit à partir de critères de durabilité et de conscience territoriale. Le réseau est encouragé à développer des alliances avec des fondations et des entreprises ayant des lignes de produits alignées sur la philosophie du projet. Toutefois, il convient de prendre en considération le renforcement de la présence sur le réseau d'agents profondément liés au territoire, y compris les associations, les agents de développement local ou les entités touristiques qui défendent des principes similaires.

Enfin, les responsables du projet sont encouragés à envisager le potentiel des jardins médicinaux et des vergers en tant que catalyseurs de processus participatifs avec les communautés locales, tant dans les contextes ruraux qu'urbains. La résolution de problèmes tels que l'absence de succession générationnelle – comme dans le cas du couvent de Santa Cecilia à Rome – pourrait impliquer la participation locale, ce qui permettrait de récupérer des espaces patrimoniaux et de renforcer les liens affectifs.

Conjointement, ces approches permettraient au projet de s'aligner sur les principes des documents internationaux de référence tels que la Convention de Faro, qui préconise le renforcement de la valeur sociale du patrimoine.

III. Liste des critères pour les réseaux

CONCLUSIONS

L' AIS s'efforce de construire un réseau cohérent englobant diverses traditions pharmaceutiques dans le contexte européen. Jusqu'à présent, la priorité a été donnée aux régions de la Méditerranée et des Balkans, où des destinations appropriées ont été sélectionnées pour explorer ce patrimoine, aux côtés de partenaires crédibles en termes de recherche, de conservation et de gestion (universités, centres culturels, musées, associations, municipalités). De plus, tous ces pays font partie du Conseil de l'Europe. Cependant, il reste nécessaire d'étendre le réseau vers l'Europe centrale et du Nord pour obtenir une plus grande représentation territoriale. Au cours des derniers mois, l'unité technique a travaillé dans ce sens et des pays de ces régions non représentées ont manifesté leur intérêt à rejoindre le réseau. En outre, des efforts sont en cours pour inclure des territoires extra-européens comme Israël ou la Chine, qui sont pertinents dans le contexte des routes historiques des épices, cruciales pour la compréhension de la *materia medica*.

Le réseau dispose d'une structure juridique appropriée et d'organes de direction, de gestion et de contrôle adéquats pour le bon fonctionnement de l'itinéraire. Toutefois, un effort devrait être fait pour corriger la surreprésentation de l'Espagne, en particulier de la région de Valence, et pour initier un processus de décentralisation et de rotation des responsabilités.

En ce qui concerne les aspects financiers, l'évaluation de la solvabilité de la proposition est complexe en raison de sa courte trajectoire. Toutefois, il existe des indications positives : outre la gestion d'un budget considérable en une seule année, l'unité technique a élaboré un plan d'action pour attirer des fonds internationaux dans le cadre d'appels en cours ou à venir, tout en obtenant des subventions nationales et régionales. Tout cela souligne que l' AIS n'est pas une simple idée, mais un projet solidement construit.

RECOMMANDATIONS

Il est important que le réseau continue à s'étendre, afin de donner une plus grande solidité structurelle et discursive au projet. Bien que le projet dispose de critères clairs pour l'intégration de nouveaux membres, les étapes suivantes devraient aborder une question importante : la correction des déséquilibres territoriaux et la représentation des territoires qui ne sont pas encore inclus.

Bien que l'inclusion de nouveaux membres soit nécessaire de manière générale (universités, associations, centres culturels), il est recommandé que l'unité technique donne la priorité aux destinations qui peuvent être visitées, afin d'élargir l'offre de l'itinéraire. En outre, il est suggéré

de rechercher de manière sélective des destinations populaires, afin de servir de points d'attraction, étant donné que l'un des défis du patrimoine étudié est qu'il n'est pas aussi populaire que d'autres types de patrimoine.

D'un point de vue financier, le réseau s'engage très courageusement dans les fonds européens, qui sont ceux qui garantissent véritablement le développement de réalisations transnationales. Cependant, il est encouragé à diversifier les sources de financement régionales ou nationales, car jusqu'à présent, elles proviennent principalement d'un seul territoire, la région de Valence.

CRITÈRES		Respect des critères de certification par le réseau candidat
I. Thème de l'itinéraire culturel		Le thème est représentatif des valeurs et de l'identité européennes, tout en restant suffisamment flexible pour inclure d'autres territoires. De plus, il se rattache discursivement à des valeurs qui font appel à la coexistence : les soins (santé et bien-être) et les rencontres culturelles (influences entre les traditions pharmaceutiques).
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Le projet est solide dans la définition de protocoles pour une action coordonnée dans des domaines cruciaux tels que la recherche, la conservation et le catalogage. En outre, il repose sur une base scientifique solide fondée sur des approches multidisciplinaires.
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	L'AIS s'intéresse à un patrimoine et à une mémoire qui n'ont pas toujours été pris en compte. L'importance de sa proposition réside dans la volonté d'unir les efforts d'identification, de préservation, de recherche, de catalogage et de diffusion, étant donné qu'il s'agit d'un patrimoine extrêmement fragile.
	Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Le thème proposé présente un potentiel important non seulement d'un point de vue historico-culturel, mais aussi d'un point de vue expérientiel. Cependant, une stratégie commune dans le domaine culturel et éducatif doit être définie, car jusqu'à présent, les actions ont été essentiellement individuelles.
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Diverses initiatives associant les matières médicinales à l'art, à la musique ou à la gastronomie se développent dans différents territoires. La nature de ce type de patrimoine le permet sans aucun doute. On peut s'attendre à ce que ces pratiques se généralisent dans le réseau dans un avenir proche.
	Tourisme culturel et développement culturel durable	La proposition repose sur une idée claire du type de tourisme qu'elle vise à promouvoir, axé sur la durabilité et la sensibilisation au territoire, en particulier dans les zones rurales. Des partenariats avec des entités publiques et privées sont en train d'être tissés pour faire revivre des espaces productifs (jardins et vergers) et pour promouvoir des productions durables en vue de leur commercialisation.

<i>III. Réseau de l'itinéraire culturel</i>	La structure juridique et institutionnelle de l'association AIS est appropriée pour atteindre les objectifs définis dans ses statuts. Il existe une certaine diversité dans les pays représentés et les types d'entités, mais il convient d'étendre et de renforcer le réseau des membres et des destinations visitables, tout en poursuivant la décentralisation et la rotation des responsabilités. L'équipe possède une expérience avérée dans l'obtention de fonds internationaux, nationaux et régionaux, ce qui laisse supposer que la solvabilité financière devrait être assurée.
<i>Outils de communication</i>	Le projet a une image définie et des critères d'application clairs. Le site web et le matériel de diffusion sont complets et disponibles en 7 langues. Toutefois, la stratégie de communication sur les réseaux sociaux devrait être renforcée.

5. Liste des Références

L'équipe AIS a soumis tous les documents requis pour l'évaluation. Des informations supplémentaires ont été reçues pendant et après la visite sur le terrain, à la demande de l'évaluateur.

1_FORMULAIRE DE DEMANDE

- AIS_Formulaire de certification_FINAL AIS
- Annexe 2_Réseau responsable
- Annexe 3_Conformité
- Annexe 4_Activités
- Annexe 5_Visibilité
- Annexe 8_Matériel de communication

2_STATUTS

- a) Statuts_REGISTRO NACIONAL DE ASOCIACIONES
- b) Traduction des statuts signée

3_MEMBRES

- b) Liste actualisée des membres du réseau

4_ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- 20230125_Assemblée générale
- 20230703_Assemblée extraordinaire

5_INFORMATIONS FINANCIÈRES

- a) Budget opérationnel actuel
- b) Prévisions budgétaires triennales
- c) Financement extrabudgétaire reçu pour la mise en œuvre d'activités spécifiques

6_ACTIVITÉS (programme triennal d'activités prévues)

- Activités-AIS

6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

VISITE SUR LE TERRAIN

Rome. Présentation de l'itinéraire local "*Percorso dello speciale*" dans le cadre du congrès "*Nutrire l'Incontro*", coordonné par Carles Tarrassó pour l'Académie royale d'Espagne à Rome (<https://www.nutrirelincontro.com/>).

Accompagné et facilité par María Luisa Vázquez de Ágredos Pascual (Directrice de l' AIS, director@aromassalutis.eu).

DIMANCHE 24 septembre 2023

15:45 - Île du Tibre

16:30 - Jardin médicinal du monastère de Santa Cecilia à Trastevere (courtoisie d'Aromas Itinerarium Salutis)

17:30 - Ancienne boutique d'épices de Santa Maria dell'Orto : saveurs, arômes et soins de santé (courtoisie d'Aromas Itinerarium Salutis)

18:30 - Ancienne boutique d'épices de Santa Maria della Scala

(Projet HYGEIA-CHMN ; Ministerio de Ciencia e Innovación de España-NextGeneration UE)

19:30 - Clôture de la phase I - Le parcours de l'apothicaire à Rome

LUNDI 25 septembre 2023

9:30 - Ancienne boutique d'apothicaire de Santa Cecilia au Trastevere (aujourd'hui dans les Musées du Vatican)

(courtoisie d'Aromas Itinerarium Salutis)

11:00 - *Nobile Colegio Chimico Farmaceutico di Roma* : une fenêtre sur la Rome de Galien (courtoisie d'Aromas Itinerarium Salutis)

11:45 - Nous commençons la visite de l'Académie royale d'Espagne à Rome, avec un bref arrêt de 15 minutes à l'*Hospitale della Santissima Trinità dei Pellegrini* (à côté de Via Giulia et Ponte Sixto), pour découvrir un lieu inconnu dans la Rome des apothicaires, qui promeut aujourd'hui des projets artistiques avec la Biennale de Venise (courtoisie d'Aromas Itinerarium Salutis).

13:00 - Académie royale d'Espagne à Rome : la dernière étape de la Rome des apothicaires (mémoire historique retrouvée)

16:00 - Accueil institutionnel

16:15 - Table ronde Biodiversité et perception sensorielle : un dialogue entre gastronomie, culture et convivialité

Nuria Blaya, Mónica Gutiérrez, John Regefolk, et Marisa Vázquez de Ágredos. Modéré par Carles Tarrassó

17:45 - Présentation de *Dulcis in Fundo*, performance multisensorielle autour de l'idée du vide comblé

Sonia Andressano, M^a Ángeles Vila et Carles Tarrassó, présenté par Raffaella Perna

18:15 - Fin de la journée

MARDI 26 septembre 2023

10:00 - Rencontre avec Maria Concetta Valenziano. Mère Abbessse du Monastère de Santa Cecilia in Trastevere et membre du Conseil d'Administration de l'AIS.

11:30 - Collections d'agrumes d'Italie et d'Espagne : exemples d'admiration, de conservation et d'échange.

Vicente Todolí, Alberto Tintori, Mónica Gutiérrez

12:15 - Paysages cuisinés : liens tissés avec le local et le sauvage.

Présentation culinaire par Alessandro Miocchi

13:15 - Pause

15:15 - Atelier de cuisine végétale contemporaine mené par le Basque Culinary Center

John Regefalk

17:15 - Fin de la journée

MERCREDI, 27 septembre 2023

11:00 - Rencontre avec Ángeles Albert. Directrice de l'Académie royale d'Espagne à Rome. Futur membre du réseau AIS.

12:00 - Rencontre avec Roberta Alteri. *Funzionario Archeologo (Area III, F1), Parco Colosseo, Ministero dei Beni e delle Attività Culturali*. Futur membre du réseau AIS.

INTERVIEWS

18 septembre 2023

María Luisa Vázquez de Ágredos Pascual (Directrice de l'AIS)

director@aromassalutis.eu

Simona Tardi (Secrétaire exécutif de l'AIS)

simona.tardi@aromassalutis.eu

Cristina Expósito de Vicente (Secrétaire de l'AIS)

cristina.exposito@aromassalutis.eu

20 octobre 2023 (en ligne)

Alejandra Gómez Martín (membre de l'AIS)

Espagne / Museo de la Farmacia Hispana

+34 616 37 50 13

museofar@ucm.es

20 octobre 2023 (en ligne)

Ana-Maria Gruia (Comité de pilotage)

Roumanie / Musée national de l'histoire de la Transylvanie, Cluj-Napoca

+40 741 114 389

ana.gruia@gmail.com

25 octobre 2023 (en ligne)

Miguel Álvarez Soaje (membre de l'AIS)

Espagne / Asociación de Amigos del Monasterio de Sobrado

+34 626 30 34 80

malvarezsoaje@gmail.com

26 octobre 2023 (en ligne)

Kristina Pandža (Comité scientifique)

Croatie / Musée de la ville de Rijeka
+385 51315710
kristina.Pandza@muzej-rijeka.hr

2 novembre 2023 (en ligne)
Catarina Miguel (Comité scientifique)
Portugal / *Universidade Evora*
+351 962 920 567
cpm@uevora.pt

14 novembre 2023
María Luisa Vázquez de Ágredos Pascual (Directrice de l'AIS)
director@aromassalutis.eu
Simona Tardi (Secrétaire exécutif de l'AIS)
simona.tardi@aromassalutis.eu

7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION À DESTINATION DE L'EXPERT					
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)
3.1 THÈME	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1		
	2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1		
	3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1		
	4	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1		
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1		
3.2 CHAMPS D'ACTIONS PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1	
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1	
		8	L'itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1	
		9	L'itinéraire illustre-t-il l'évolution de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1	
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1	
		11	L'itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1	
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1	

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1		
	14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1		
	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1		
	16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		
	17	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1		
	18	Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1		
	19	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		
	20	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		0	
	21	Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		0	
	22	Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		
	23	Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		

		24	Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	1		
	3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		
		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1		
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?		0	
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?		0	
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1		
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?		0	
		32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1		
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques					

		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1	
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1	
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1	
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?		0
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1	
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?		0
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1	
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1	
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1	

		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes regions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		0	
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1		
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1		
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1		
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'Itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'Itinéraire sur les territoires traversés ?		0	
3.3 RÉSEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois États membres du Conseil de l'Europe ?	1		
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1		
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1		
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs États membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1		
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1		
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1		

	58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1		
	59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1		
	60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1		
	61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1		
	62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1		
	63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1		
	64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les États membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1		
	65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1		
	66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1		
	67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1		
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1		
	69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1		
	70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1		
	71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1		
	72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	1		
	73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1		
	74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1		
	75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1		
	76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?			
				0	

Uniquement pour les itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe	77	Le titre « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?			
	78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?			
	79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?			
	80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?			
	81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?			
SCORE			66	0	

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux